

Horloger (ère) réparateur (trice)

RNCP1854 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	251r
Code(s) ROME	B1604
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'horloger (ère) réparateur (trice) assure la remise en état de tous les systèmes d'horlogerie de gros et petit volume : montres, chronographes, horloges et pendules (mécaniques et électroniques). L'horloger (ère) réparateur (trice) travaille généralement seul (e) et de façon autonome : à son compte en tant qu'artisan, chez un horloger- bijoutier, au service après-vente d'une marque horlogère, dans un atelier de réparation agréé par une ou plusieurs marques.

Il (elle) travaille essentiellement en position assise devant un établi spécifique (attention visuelle permanente, utilisation d'une loupe et de petits outils spéciaux).

L'horloger (ère) réparateur(rice) travaille pour le compte de clients avec lesquels il (elle) discute : conditions, prix, délais, ...

Il (elle) traite aussi avec des fournisseurs pour les approvisionnements nécessaires aux réparations : pièces détachées, produits, documents techniques.

A l'occasion d'une restauration d'appareil ancien (montre ou pendule) l'horloger(ère) réparateur (trice) peut être amené (e) à fabriquer lui (elle)-même des pièces en utilisant des moyens d'usinage spécifiques aux pièces d'horlogerie.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées et descriptif des composantes de la certification :

1. ASSURER LA GESTION TECHNIQUE, COMMERCIALE ET ORGANISATIONNELLE LIEE A L'EMPLOI D'HORLOGER (ERE) REPARATEUR (TRICE)

Accueillir un client, identifier et analyser sa demande d'intervention sur un produit horloger, afin de lui proposer une solution techniquement et commercialement satisfaisante.

Elaborer un devis détaillé, en utilisant la documentation technique horlogère, et en évaluant des temps de main d'œuvre.

Assurer l'approvisionnement et la gestion des différents stocks (pièces horlogères, produits consommables et documents techniques), en tenant compte des évolutions technologiques et des politiques techniques et commerciales de l'entreprise.

Assurer la maintenance du (ou des) postes de travail, des outillages et des appareils de mesure spécifiques à la réparation horlogère.

2. CONCEVOIR, DEFINIR, REALISER OU ADAPTER DES PIECES HORLOGERES

Analyser, modifier ou réaliser le croquis ou le dessin coté d'une pièce horlogère, en vue de sa fabrication.

Fabriquer ou modifier, en utilisant les outillages à main, les machines et moyens de contrôle spécifiques, des pièces

horlogères unitaires dans le respect de la qualité du produit d'origine.

3. ASSURER LES OPERATIONS DE MAINTENANCE DE TOUS TYPES D'APPAREILS HORAIRES

Assurer le démontage complet et le nettoyage de tout type de mécanisme d'horlogerie, en respectant les règles de manipulation et de classement des pièces.

Localiser les fonctions ou organes défectueux d'un mouvement d'horlogerie, analyser les causes, établir un diagnostic, et prendre les mesures correctives adaptées.

Assurer le remontage de tout mécanisme d'horlogerie, tout en lubrifiant aux moments opportuns et dans le respect du plan d'huilage.

Effectuer l'ajustement de la marche, à l'aide d'appareils d'étalonnage, en respectant les normes de réglage propres à chaque mouvement ou type d'appareil horaire.

Effectuer des opérations d'emboîtement, en respectant les règles de contrôle final et d'étanchéité propres à chaque type d'appareil horaire.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS
secteur de l'horlogerie.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES
Types d'emplois accessibles : Artisan horloger (ère).
Horloger (ère) - rhabilleur (se).

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
Néant.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 189 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	17 706
Jugés difficiles à recruter	68 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par la DDTEFP. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art 6 du décret N° 2002-1029 du 2 août 2002)

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP18781

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1854/>